



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

Conseil du 24 juillet 2020

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération de Bastia au comité syndical du Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets de Corse (SYVADEC)

L'an deux mille vingt, le 24 juillet à 9h00, s'est réuni le Conseil communautaire dans la salle du Conseil municipal, mairie de Bastia, sur convocation du Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, en date du 17 juillet 2020, sous la présidence de M. Louis Pozzo di Borgo.

ETAIENT PRESENTS :

Guy ARMANET, Gilles BATTESTI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean-Jacques BIAGGINI, Emmanuelle de GENTILI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Carulina GONZALEZ-COLOMBANI, Jeanne CALLIER, Mattea LACAVE, Serge LINALE, Florence LOMBARDO, Christine MALAFRONTÉ, Jean-Joseph MASSONI, Jean-Louis MILANI, Jean-Jacques PADOVANI, Marie-Hélène PADOVANI, Leslie PELLEGRINI, Philippe PERETTI, Martine PERFETTINI, Emmanuel PETRI-GUASCO, Linda PIPERI, Bruno POLIFRONI, Ivana POLISINI, Louis POZZO di BORGIO, Gérard ROMITI, Michel ROSSI, Jean-Michel SAVELLI, Pierre SAVELLI, Gilles SIMEONI, Pierre-Baptiste SIMONI, Pierre-Michel SIMONPIETRI, Paul TIERI, Christelle TIMSIT, Jean ZUCCARELLI.

ONT DONNE POUVOIR :

Thérèse LORENZI	à	Marie-Hélène PADOVANI
Emma MUSSIER	à	Jeanne CALLIER

ABSENTS :

Julien MORGANTI, Jean-Sébastien de CASALTA, Hélène SALGE, Françoise VESPERINI

QUORUM : 21

Monsieur le Président constate le quorum et invite le Conseil à désigner son secrétaire de séance. Monsieur Pierre-Baptiste Simoni est désigné secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération de Bastia au comité syndical du Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets de Corse (SYVADEC)

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5711-1, L.2122-7, L.2121-21 ;

Vu la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020 et à reporter les élections consulaires et notamment son article 10 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2018-06-13-00 du 13 juin 2018 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu les statuts du SYVADEC ;

Considérant le renouvellement des membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que le Conseil nouvellement installé doit procéder à la désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération de Bastia titulaires et suppléants, chargés de siéger au sein du comité syndical du SYVADEC ;

Considérant que le nombre des représentants de la Communauté d'Agglomération de Bastia siégeant au SYVADEC en fonction de la population DGF est de 17 membres titulaires et 17 membres suppléants ;

Considérant que le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre ;

Vu le rapport de présentation ;

Vu les candidatures présentées pour chacun des postes à pourvoir ;

Ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

DECIDE
À l'unanimité

De procéder à l'élection au scrutin public, par un vote à main levée ;

DESIGNE

Par élection au scrutin public, les 17 membres titulaires et les 17 membres suppléants, pour siéger au sein du comité syndical du SYVADEC :

Délégués titulaires :

1. Candidates : Mme Perfettini et Mme Salge
 - Résultats du vote : Mme Perfettini : 34 voix - Mme Salge : 1 voix
 - Mme Perfettini est élue à la majorité.

OBJET : Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération de Bastia au comité syndical du Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets de Corse (SYVADEC)

2. Candidat : M. Milani - élu à l'unanimité – non-participation : 1
3. Candidat : M. Linale - élu à l'unanimité – non-participation : 1
4. Candidat : M. Peretti -- élu à l'unanimité – non-participation : 1
5. Candidate : Mme Pellegrini - élue à l'unanimité – non-participation : 1
6. Candidat : M. Tieri - élu à l'unanimité – non-participation : 1
7. Candidat : M. Armanet - élu à l'unanimité – non-participation : 1
8. Candidat : M. Pozzo di Borgo - élu à l'unanimité – non-participation : 1
9. Candidat : M. Simoni - élu à l'unanimité – non-participation : 1
10. Candidat : M. Romiti - élu à l'unanimité – non-participation : 1
11. Candidat : M. JJ Padovani - élu à l'unanimité – non-participation : 1
12. Candidat : M. Battesti - élu à l'unanimité – non-participation : 1
13. Candidat : M. Polifroni - élu à l'unanimité – non-participation : 1
14. Candidat : M. Savelli Pierre - élu à l'unanimité – non-participation : 1
15. Candidate : M. Lacave - élue à l'unanimité – non-participation : 1
16. Candidate : Mme Giamarchi - élue à l'unanimité – non-participation : 1
17. Candidate : Mme Colombani - élue à l'unanimité – non-participation : 1

Délégués suppléants :

1. Candidate : Mme Callier - élue à l'unanimité – non-participation : 1
2. Candidat : M. Massoni - élu à l'unanimité – non-participation : 1
3. Candidate : Mme Polisini - élue à l'unanimité – non-participation : 1
4. Candidate : Mme de Gentili - élue à l'unanimité – non-participation : 1
5. Candidate : Mme Bertolucci - élue à l'unanimité – non-participation : 1
6. Candidate : M. Petri-Guasco- élu à l'unanimité – non-participation : 1
7. Candidate : Mme Malafronte - élue à l'unanimité – non-participation : 1
8. Candidat : M. Simonpietri - élu à l'unanimité – non-participation : 1
9. Candidat : M. Biaggini - élu à l'unanimité – non-participation : 1
10. Candidate : Mme Piperi - élue à l'unanimité – non-participation : 1
11. Candidate : Mme M-H. Padovani - élue à l'unanimité – non-participation : 1
12. Candidate : Lombardo - élue à l'unanimité – non-participation : 1
13. Candidate : Mme Lorenzi - élue à l'unanimité – non-participation : 1
14. Candidat : M. Savelli J-M - élu à l'unanimité – non-participation : 1
15. Candidat : M. Simeoni - élu à l'unanimité – non-participation : 1
16. Candidat : M. Rossi - élu à l'unanimité – non-participation : 1
17. Candidate : Mme Timsit - élue à l'unanimité – non-participation : 1

AUTORISE

Le Président à accomplir tout acte nécessaire à la présente délibération et à procéder à sa notification au Président du SYVADEC ;



LE PRESIDENT

Louis POZZO DI BORGIO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification